

de la Pastorale des Migrants

Une année pastorale marquée par « le service, l'accompagnement et la défense »

Chers amis de la Pastorale des Migrants,

une nouvelle année pastorale vient de démarrer. Une année qui a déjà vu, après dix ans de dévouement, le départ de Bernard Fontaine de la direction de notre Service. A lui va encore notre grand merci pour sa présence, sage et patiente, dans l'animation de notre équipe et dans son amicale proximité avec les délégués diocésains, les aumôniers, les migrants et les réfugiés qu'il a rencontré sur son chemin.

En ce qui me concerne, en démarrant ce nouvel engagement comme directeur du Service national de la pastorale des migrants et des personnes itinérantes, je me propose de mettre à la disposition des tous les amis de la Pastorale des Migrants mes connaissances, mes compétences et mes qualités humaines et spirituelles afin de contribuer à la mise en œuvre d'actions et de réflexions aptes à motiver le « vivre ensemble » dans notre Eglise et dans notre société entre personnes d'origines, traditions et, souvent, religions diverses.

Cette nouvelle année verra, peut-être, un texte de loi sur l'immigration, portant sur la création d'un titre de séjour pluriannuel et réformant la politique de rétention, et - avec plus de probabilité - la fin des travaux dans le cadre de la concertation nationale sur la réforme de l'asile et la mise en œuvre d'une nouvelle législation concernant les demandeurs d'asile et les réfugiés. En tant que chrétiens, il faudra continuer à veiller afin que les nouvelles mesures ne soient ultérieures causes de précarisation des demandeurs d'asile et d'atteinte à leur dignité humaine et, en même temps, qu'elles soient en mesure de reconnaître que la réalité de l'asile dans le monde évolue rapidement et ne suit pas toujours « nos conditions d'accueil ». Par exemple, il est tristement symptomatique que devant le fait de plus de deux millions de syriens qui ont déjà quitté leur pays, fuyant la guerre civile et trouvant refuge dans les pays voisins, presque aucun pays européen n'a adopté de mesures exceptionnelles pour l'accueil de ces réfugiés syriens.

En tout état de cause, la législation française suivra le nouveau cadre juridique européen en matière d'asile (le RAEC-Régime d'Asile Européen Commun) qui a été finalisé en juin 2013, par les institutions européennes. Or, ce régime a été fortement

marqué par un contexte socio-économico-politique défavorable où des maitres-mots comme la lutte contre l'immigration irrégulière et contre le terrorisme, le renforcement des contrôles aux frontières extérieures et la crise économiques ont pratiquement effacés les principes de défense et garantie des droits fondamentaux de tout être humain.

C'est dans ce contexte de « mondialisation de l'indifférence », toujours peu favorable à l'accueil des étrangers et à la gestion des identités plurielles dans notre Eglise et dans notre société, que les gestes et les paroles du Pape François, lors de ses visites à Lampedusa (8 juillet 2013), l'île qui est désormais une des « porte d'entrée » des migrants en Europe, et au centre Astalli de Rome, qui œuvre pour l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés (10 septembre 2013), deviennent de plus en plus les repères fondamentaux pour tout chrétien qui ne veut pas avoir peur des différences, mais vivre la fraternité pour découvrir que les différences sont une richesse, un don pour tous.

Le Pape François nous dit alors qu'« avec l'accueil et la fraternité on peut ouvrir une fenêtre sur l'avenir - plus qu'une fenêtre, une porte, et encore davantage - on peut encore avoir un avenir ». Et cela sera possible si nos pensées et nos actions sont orientées par trois mots-clés : servir, accompagner, défendre.

Le « service » en tant qu'accueil du migrant et du réfugié, l'« accompagnement » qui se fait, pour le migrant, apprentissage à marcher par ses propres moyens et la « défense » des droits des plus faibles : voilà un vrai programme pastorale « pour toute l'Eglise », car nous rappelle Pape François, « il est important que l'accueil du pauvre et la promotion de la justice ne soient pas seulement confiés à des spécialistes, mais soient une attention de toute la pastorale, de la formation des futurs prêtres et religieux, de l'engagement normal de toutes les paroisses, des mouvements et les rassemblements ecclésiaux ».

Au long de cette année marchons, alors, ensemble sur cette route exigeante et évangélique.

*p. Lorenzo Prencipe, c.s.
Directeur SNPMPI*